

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



### LARGE DOMINANCE DES CONTRATS PÉRENNES

Dans tous les secteurs, le contrat à durée indéterminée est majoritaire.

Mais, par rapport à l'ensemble régional, il est sous-représenté dans le secteur cadre de vie-technique et le secteur juridique.



#### Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



#### Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



#### Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux

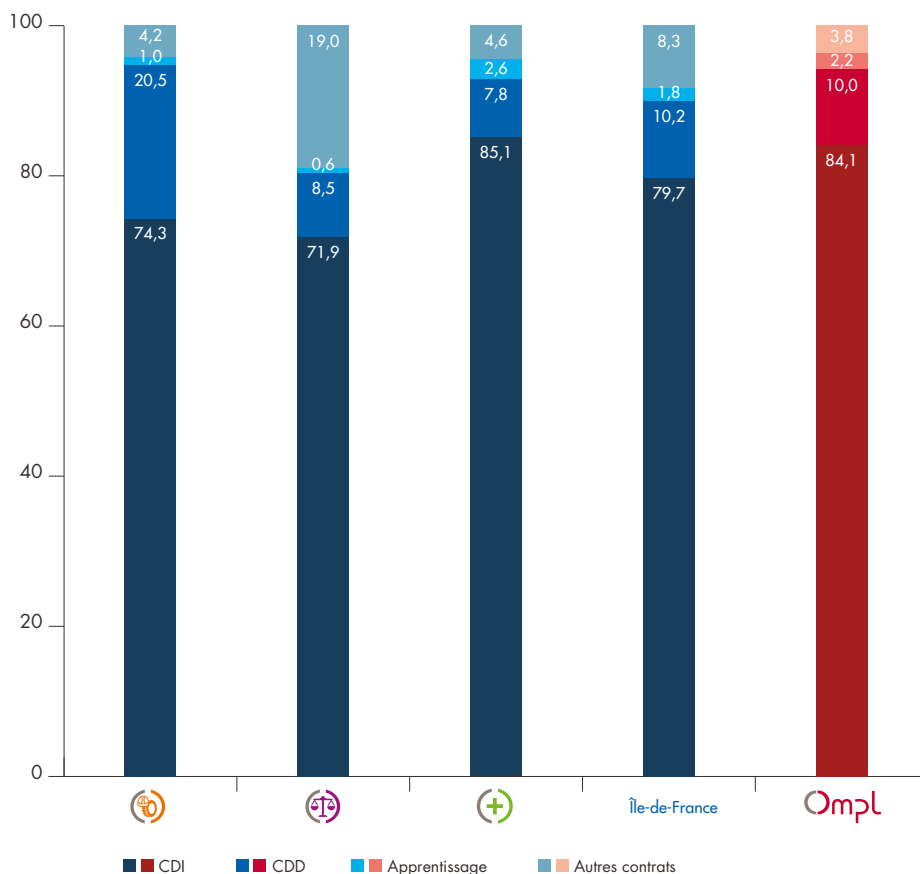


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.



### CDI : CONTRAT DE RÉFÉRENCE

- Dans le secteur cadre de vie-technique, la branche des entreprises d'experts en automobile a plus souvent recours au CDI que les autres. Ce type de contrat reste néanmoins fortement représenté dans les autres branches du secteur cadre de vie-technique.
- Dans le secteur juridique, le CDI est sous-représenté dans les cabinets d'avocats. En revanche, ils mobilisent fortement d'autres contrats notamment les stages rémunérés.
- Dans le secteur santé, les CDD sont surreprésentés pour les cliniques vétérinaires et la pharmacie d'officine.

### Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentissage	Autres contrats
Branche des entreprises d'experts en automobile	<b>74,3</b>	<b>20,5</b>	<b>1,0</b>	<b>4,2</b>
Industrie manufacturière	70,7	24,3	0,4	4,6
Commerce de détail	87,9	4,5	2,2	5,4
Commerce de gros	89,7	6,9	1,7	1,7
Activités juridiques	87,4	5,8	4,5	2,4
Activités juridiques (autres)	<b>71,9</b>	<b>8,5</b>	<b>0,6</b>	<b>19,0</b>
Santé humaine	83,2	8,6	ND <sup>1</sup>	8,2
Santé humaine (autres)	68,9	8,5	0,6	22,0
Santé humaine (autres)	82,4	11,7	0,7	5,2
Santé humaine (autres)	89,7	6,0	0,4	3,9
Santé humaine (autres)	<b>85,1</b>	<b>7,8</b>	<b>2,6</b>	<b>4,6</b>
Santé humaine (autres)	80,1	7,4	ND <sup>1</sup>	12,5
Santé humaine (autres)	89,4	7,3	1,1	2,1
Santé humaine (autres)	89,2	7,3	0,2	3,3
Santé humaine (autres)	83,7	8,0	5,9	2,4
Santé humaine (autres)	80,9	10,9	4,1	4,0
<b>Île-de-France</b>	<b>79,7</b>	<b>10,2</b>	<b>1,8</b>	<b>8,3</b>
<b>Ompl</b>	<b>84,1</b>	<b>10,0</b>	<b>2,2</b>	<b>3,8</b>

Source : Insee, DADS 2018.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.